



**POUR VOUS,
le DÉPARTEMENT agit !**

DOSSIER DE PRESSE

RD980 - RECTIFICATION DES VIRAGES communes de Mary et de Saint-Marcellin-de-Cray

Lundi 20 mai 2019



www.saoneetloire71.fr

RD980 RÉFECTION DES VIRAGES

Dans le cadre de son action au quotidien pour entretenir et améliorer la voirie départementale, le Département de Saône-et-Loire engage un important chantier de rectification de virages de la RD980 dans les communes de Mary et de Saint-Marcellin-de-Cray. C'est pour la collectivité un investissement de **3 280 797 € TTC** au service de la sécurité et du confort des usagers.

L'ampleur des travaux à réaliser nécessite de les mener en deux phases : la première débutera en juin 2019 pour une durée de 5 mois et un montant de **1 446 372 € TTC** et la seconde phase est prévue en 2020 sur une durée de 6 mois et un montant de travaux de **1 834 424 € TTC**.

La réalisation de cette 1^{re} phase de travaux se fera sous route barrée du 3 juin au 31 octobre 2019.

Ces travaux débuteront le 3 juin 2019 pour une durée prévisionnelle de 5 mois, sous réserve d'imprévus ou d'intempéries éventuelles, avec coupure totale de la circulation. Pendant la coupure de circulation, **des déviations seront mises en place entre Cluny et Montceau-les-Mines :**

• Pour les poids-lourds :

- Dans les deux sens par les branches de la RCEA (RN79 et RN70) entre les échangeurs de Sainte-Cécile et de Blanzay via Paray-le-Monial

• Pour les véhicules légers :

- Dans le sens Cluny vers Montceau-les-Mines, par les RD983, 105 et 405 depuis la Croisée de Cray, via Joncy et Mary ;

- Dans le sens Montceau-les-Mines vers Cluny, par les RD33, 27 et 983 via Le Rousset-Marizy, La Guiche, Saint-Martin-de-Salencey, Chevagny-sur-Guye et Saint-Marcellin-de-Cray.

SÉCURITÉ ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ROUTIER

Avec un trafic de l'ordre de 4 000 véhicules par jour entre Cluny et Montceau-les-Mines, la RD980 est

classée comme un axe « grande circulation ». Face à la fréquence forte d'accidents matériels due principalement au tracé sinueux et en pente de la route, le Département a décidé d'engager d'importants travaux pour sécuriser cette section. Ces travaux visent à traiter les virages pour leur donner un rayon plus adapté au trafic tout en garantissant la sauvegarde du patrimoine routier en décalant la route côté amont.

LES TRAVAUX QUI VONT S'ENGAGER EN DEUX TEMPS :

- Le défrichage des parcelles acquises par le Département,
- Le terrassement par talutage,
- La réalisation de parois clouées ou stabilisées,
- La création d'enrochements de soutènement en aval de la route,
- La réfection de la chaussée.

La Direction des routes et des infrastructures, consciente de la gêne occasionnée, conduira les travaux dans les meilleurs délais et compte sur la compréhension de chacun afin que cette opération se déroule dans les meilleures conditions pour tous.

Pour permettre au personnel des entreprises de travailler en toute sécurité, il est demandé aux usagers de respecter la signalisation temporaire et de bien suivre les itinéraires de déviation mis en place en amont du chantier.

Le Service Territorial d'Aménagement du Mâconnais reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, au 03 85 59 15 55.

Le Département prend en charge l'aménagement et l'entretien quotidien des 5 258 km de routes et 2 200 ouvrages d'art que compte le réseau départemental, avec une priorité : la sécurité des usagers. La Saône-et-Loire détient l'un des plus vastes réseaux routiers départementaux de France.

CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

Edwige Labruyère - Hôtel du Département - Rue de Lingendes - CS 70126 - 71026 Mâcon cedex 9

Tél. : 07 85 11 87 78 - Courriel : presse@saoneetloire71.fr ou e.labruyere@saoneetloire71.fr

